

Le 08/03/2022.

A l'intention du DRAIO,

Objet : Alerte sur la dégradation de l'accessibilité de l'information sur les formations et les métiers.

Trois ans après le transfert aux régions de la responsabilité d'élaborer la documentation régionale, force est de constater qu'elles n'ont pas rempli correctement leur mission. Le choix assumé de la région de passer au « tout dématérialisé » ne permet plus aux élèves et à leurs familles d'accéder facilement à l'information, certains n'ont pas d'accès à internet et leur consultation est indigeste sur écran. Avant les dispositions actuelles, les guides sur support papier de l'ONISEP étaient gratuitement distribués aux élèves de 3<sup>ème</sup> et de terminale.

Parallèlement, les psychologues de l'éducation nationale, mais aussi les professeurs principaux et chefs d'établissement se retrouvent en grande difficulté ne disposant plus d'outils d'information, fiables, facilement accessibles et correspondant aux demandes des élèves. Trouver l'information devient alors un véritable parcours du combattant !

Ainsi nous retrouvons-nous en 2022 dans la situation antérieure à la création de l'ONISEP en 1970...Chaque PsyEN se débrouille comme il peut, partant à la pêche aux informations sur les sites, comme les usagers. Certains CIO élaborent eux-mêmes leur propre documentation pour leur district, une activité pour le moins chronophage au détriment de leurs missions propres. Les CIO doivent-ils pallier la défaillance de la région ?

En outre l'ONISEP n'est plus en mesure de produire les informations fiables, exhaustives et objectives dont les élèves comme les PsyEN ont besoin. Les fiches métiers, rédigées pour répondre aux questions des élèves sont désormais confiées aux branches professionnelles ou à leurs organes de formation qui outre un langage peu adapté privilégient la présentation de l'apprentissage et les Certifications professionnelles au détriment des diplômes nationaux et des établissements publics. Le printemps de l'orientation organise, l'entrée d'organismes privés, dont la pertinence sur le champ de l'orientation et la déontologie interroge pour le moins. Nos collègues nous rapportent chaque jour des exemples de récupération des données personnelles des élèves sous couvert de « conseils personnalisés ».

Pour un accès égalitaire à une information gratuite, fiable, et objective sur tout le territoire, il faut que les élèves et leurs familles puissent à nouveau bénéficier d'une publication avec support papier sur les poursuites aux paliers d'orientation. L'objectif auquel nous concourons n'est-il pas de favoriser l'ambition scolaire et la mobilité sociale, encore faut-il avoir les outils.

Le SNES -FSU est très inquiet de ces évolutions dommageables aux élèves et à leur famille et mettant le service public en grande difficulté. Nous sollicitons donc une audience afin de pouvoir échanger avec vous sur l'ensemble de ces points préoccupants.

Les élu.e.CAPA PsyEN / DCIO du SNES-FSU